

# L'intégration d'nternet dans un CDI de collège rural

Céline Duarte

▶ **To cite this version:**

Céline Duarte. L'intégration d'nternet dans un CDI de collège rural. Baron, G.-L. ; Bruillard, E. ; Levy, J.-F. Les technologies dans la classe, 1, EPI ; INRP, pp.53-68, 2000, http://www.epi.asso.fr ; http://www.inrp.fr. edutice-00000901

**HAL Id: edutice-00000901**
**https://edutice.hal.science/edutice-00000901**

Submitted on 7 Sep 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'INTÉGRATION D'INTERNET DANS UN CDI DE COLLÈGE RURAL

Céline Duarte

A.T.E.R., IUFM d'Amiens

## INTRODUCTION

Les Centres de Documentation et d'Information (CDI) et les professeurs-documentalistes ont un rôle privilégié dans l'apprentissage à la recherche d'informations dans les établissements scolaires. D'ailleurs, avec la diffusion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), ce rôle s'est accentué.

Depuis quelques années déjà, les différents gouvernements français ont instauré une politique de diffusion d'Internet dans l'enseignement visant à la connexion de tous les établissements scolaires. Mais relier un établissement scolaire à Internet ne suffit pas à instaurer des pratiques pédagogiques régulières. Quand peut-on véritablement parler d'usages pédagogiques du réseau ? Quels sont les problèmes rencontrés, les pratiques instaurées, les usagers les plus assidus, etc. ? Afin d'essayer d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, l'article qui suit analyse le cas de l'équipement d'un CDI de collège de zone rurale[1]. Il s'est agi de voir comment, dans un milieu bien spécifique, l'équipement puis les premières expériences pédagogiques d'Internet sont vécues.

La recherche a été menée entre 1997 et 1999, sur deux années scolaires.

Après avoir défini le contexte de la recherche et décrit le déroulement de l'étude, l'article aborde les résultats en trois parties. La première définit le collège, son CDI et les usages pédagogiques d'Internet. La deuxième décrit le point de vue des enseignants en matière d'informatique. Enfin, la dernière se penche sur les connaissances, les pratiques et les opinions des collégiens relativement aux technologies de l'information et de la communication.

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

### 1.1. Les impulsions politiques favorables à la diffusion nationale d'Internet

Dès la rentrée scolaire 1994, le Ministère de l'Éducation nationale lance une première expérimentation « Internet-Renater » dans huit académies. Il s'agit d'observer les conditions d'accès à Internet pour les établissements scolaires et de développer les

usages des réseaux de communication. En décembre 1996, Bernard Dizambourg (1996, p. 1), directeur de la Direction de la technologie, annonce que treize académies, soit environ six cents établissements scolaires, sont impliquées. Le bilan de l'action est positif, dit-il, pour plusieurs activités telles que la communication entre classes, le développement de nouvelles méthodes de travail, l'accès à des ressources multimédias, etc.

Le 25 août 1997, lors de son discours d'inauguration de la XVIII$^{e}$ Université d'été de la Communication à Hourtin (Gironde), le premier ministre, Lionel Jospin annonce un nouveau plan d'action en faveur des NTIC. Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale est chargé de sa mise en œuvre. Ce dernier prévoit la connexion de tous les établissements du second degré à Internet pour l'an 2000. Lors de la rentrée scolaire 1998, il annonce que 83 % des lycées sont déjà connectés.

La question de l'usage pédagogique d'Internet est dès lors posée. Que peut-on faire avec Internet et comment former les élèves à une utilisation raisonnée ? Guy Pouzard (1997) dans son rapport sur l'utilisation du multimédia dans les enseignements remarque : *« Cependant, rares sont encore les établissements qui mènent une politique d'ensemble en matière d'information et d'utilisation de l'outil multimédia. C'est en général l'affaire du seul CDI, dont les fonctions sont très diversement comprises. L'accent est presque toujours mis, en effet, sur une documentation appuyée essentiellement sur l'écrit. Lorsque l'ordinateur est utilisé, il l'est sous forme isolée, souvent dans la seule perspective "d'apprentissage" de la manipulation des outils ou des concepts de documentation. Il est très rarement utilisé pour rechercher l'information nécessaire à la pédagogie. Le réseau Internet, par exemple, n'est pratiquement jamais utilisé comme source de documentation. »*

Pourtant, les documentalistes ayant pour mission d'apprendre aux enseignants et aux élèves à rechercher et à sélectionner les informations, le CDI apparaît comme un des lieux stratégiques pour initier les élèves au maniement d'Internet. D'ailleurs dans le cadre du rapport sur « Le collège de l'an 2000 », un texte d'orientation paru dans le *Bulletin Officiel* de juin 1999 (M.E.N., 1999, p. 22) aborde les TIC comme des outils d'enseignement et d'apprentissages et déclare : *« Avec Internet, ce sont des ressources à distance qui s'offrent. Il convient d'apprendre aux élèves à savoir chercher les ressources utiles. L'apprentissage de la démarche documentaire est fondamental. »*

### 1.2. La formation et les usages pédagogiques dans les classes

L'intégration d'Internet dans les activités quotidiennes des établissements scolaires nécessite de développer des compétences chez les usagers que sont les personnels de l'enseignement et les élèves. Si la formation des enseignants en place s'effectue principalement dans le cadre de la formation continue, la formation des élèves du second degré à l'usage d'Internet n'est pas clairement définie dans les programmes scolaires, si ce n'est dans l'enseignement de la technologie. Certains organismes proposent aux enseignants des aides pédagogiques afin d'intégrer les TIC dans leurs pratiques pédagogiques quotidiennes. Ainsi, le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP) publie régulièrement le périodique *Les Dossiers de l'Ingénierie éducative* qui fournit des renseignements utiles sur l'équipement et les utilisations possibles d'Internet en milieu scolaire.

Les usages pédagogiques d'Internet peuvent être répartis en trois grandes sortes :

- mener des recherches documentaires de toute sortes ;
- communiquer avec le monde entier, mener une correspondance scolaire et échanger des informations, au moyen de la messagerie électronique ou des listes de diffusion ;
- créer des sites WEB.

Mais à ces usages correspondent un certain nombre de difficultés. Il apparaît ainsi des difficultés matérielles, à savoir des problèmes de connexion, de saturation du réseau, mais aussi de coût. Des difficultés d'ordre plus pédagogique existent également. En effet, il n'est pas toujours évident de trouver l'information souhaitée dans ce véritable réservoir de ressources. Une fois l'information trouvée, il faut savoir en valider la pertinence et reconnaître les différents types ou sortes de documents.

Le professeur-documentaliste, en tant que professionnel de l'information semble le mieux à même de guider les élèves dans leur parcours de recherche sur le réseau. En effet, au sein des établissements scolaires, il est l'un des acteurs les plus compétents pour apprendre aux enfants à se repérer dans un espace informationnel sans limite, à trier l'information désirée et à l'analyser. En effet, les usages d'Internet ne demandent pas seulement de maîtriser une démarche manipulatoire, il est aussi nécessaire d'acquérir une démarche intellectuelle d'interrogation, de navigation, d'esprit critique, etc.

Si les documentalistes maîtrisent déjà un certain nombre de savoir-faire sur Internet, ne doivent-ils pas aussi en apprendre de nouveaux afin de former les élèves dans un système d'information de plus en plus complexe ? Sur ce sujet, Françoise Chapron (1999, p. 125) dit : *« L'informatisation des CDI a pour conséquence directe une professionnalisation accrue des documentalistes et le développement de formations spécifiques pour les élèves et les enseignants, puisque avant tout le CDI est un gisement informationnel à usage pédagogique. »*

C'est à partir de ce contexte de diffusion des TIC et notamment d'Internet dans les établissements scolaires avec tous les questionnements et bouleversements que cela engendre qu'a germée l'idée de cette étude.

### 1.3. Les objectifs de l'étude

Bien que l'équipement des établissements scolaires à Internet soit récent, de nombreux articles, ouvrages, rapports abordent déjà les avantages et les inconvénients des usages d'un tel réseau. La majorité de ces écrits avancent de futurs pronostics quant à son utilisation. Il m'est alors apparu opportun d'apprécier par moi-même cette intégration dans un établissement scolaire du second degré.

L'objectif principal de ce travail était de voir comment et dans quels buts un collège utilise un réseau de communication récemment mis à sa disposition. De ce fait, l'étude traite des problèmes matériels rencontrés lors de la connexion d'un CDI comme, par exemple, les délais d'équipement ou les problèmes de compétences techniques des différents acteurs du système éducatif.

Mon intérêt s'est aussi penché sur les pratiques du professeur documentaliste face à l'arrivée d'Internet, sa méfiance ou son intérêt ainsi que sa formation et ses projets pédagogiques.

Les élèves ont également été concernés par l'enquête. Il s'est agi de percevoir leur intérêt et leur opinion pour un tel outil ainsi que leur niveau de compétence, leur façon d'élaborer des stratégies de recherche quand l'information est multiple.

D'autre part, il a paru primordial d'estimer la pertinence de l'usage pédagogique d'Internet. En effet, la consultation libre par les élèves ne donne pas l'impression d'avoir un grand intérêt pédagogique. Elle rend possible la navigation dans un réseau d'information immense mais elle ne semble pas offrir la possibilité d'apprendre à rechercher les informations de façon pertinente, à les trier et à les réinvestir. Par ailleurs, les adolescents ont tendance à focaliser leur attention sur des sites peu pédagogiques comme des sites de stars cinématographiques ou musicales voire des sites à connotation sexuelle. Par contre, le fait d'intégrer la recherche documentaire sur Internet dans des projets documentaires en partenariat avec des enseignants de disciplines paraît plus convaincante. Elle donne la liberté aux collégiens d'aborder une méthode d'enseignement interdisciplinaire.

Enfin est-il vrai, comme l'affirme Claude Morizio (1997, p. 10), que : *« La position du CDI, au carrefour des disciplines, permet aux élèves d'utiliser les nouveaux outils en développant des capacités transversales, le documentaliste participant aux activités pédagogiques menées à cet effet en partenariat avec les enseignants des disciplines »* ?

Afin de mieux comprendre les usages d'Internet dans un CDI de collège, l'étude s'est déroulée dans un collège plus ou moins isolé du monde extérieur, à savoir un établissement de zone rurale.

## 2. DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE

Deux méthodes d'analyse ont été employées. D'une part des entretiens ont été menés avec différents acteurs de l'établissement, à savoir des entretiens réguliers avec le documentaliste et des entretiens par groupes avec des élèves. D'autre part, une recherche documentaire menée sur Internet, dans le cadre d'un cours d'espagnol, a fait l'objet d'observations.

### 2.1. Le choix du terrain

Le choix du terrain n'est pas neutre. Tout d'abord, l'enquête qui se voulait qualitative a eu pour ambition d'analyser un CDI de collège dit « actif », à savoir un CDI :

- où le professeur-documentaliste est intégré dans l'établissement scolaire, où il a de bons rapports avec son chef d'établissement, ses collègues et les collégiens ;
- où les équipements informatiques sont récents et en nombre suffisant pour permettre aux élèves de les utiliser dans de bonnes conditions ;
- où le professeur-documentaliste est compétent en matière de nouvelles technologies ;

- où le professeur-documentaliste est favorable aux nouvelles technologies et qui plus est à l'arrivée d'Internet ;
- où le professeur-documentaliste s'implique dans les initiations et recherches documentaires de ses élèves.

Par ailleurs, afin de mieux observer les apports d'Internet et ses opportunités d'ouverture au monde extérieur, un collège de zone rurale a été choisi.

Ce collège, où toutes les conditions favorables étaient réunies, a été trouvé dans le département de la Gironde, en région bordelaise. À noter que cet établissement n'est pas spécialement favorisé d'un point de vue social.

## 2.2. Méthodologie

Des entretiens ont été menés, entre les mois de juin 1998 et de juin 1999, avec le documentaliste, un professeur stagiaire en documentation présent lors de l'étude et des élèves de différentes classes.

D'autre part, le professeur- documentaliste a rempli deux questionnaires. L'un, sur l'espace CDI, avait pour objectif de recenser le personnel, le fonds et l'équipement du CDI. L'autre, sur les TIC au CDI, voulait cerner la formation des documentalistes aux TIC et analyser leurs pratiques pédagogiques dans ce domaine.

La professeur stagiaire, affectée au collège durant l'année scolaire, a également été entendue. Lors de la discussion, elle a abordé son sujet de mémoire ainsi que sa formation aux technologies de l'information et de la communication.

Des élèves de toutes classes confondues, présents au CDI un matin, ont aussi été interviewés. Ces entretiens enregistrés, d'une durée d'environ vingt minutes, ont été menés avec des petits groupes d'élèves volontaires. Au total treize élèves ont été interrogés. Du fait du jeune âge de la population à étudier, des entretiens semi-directifs ont été effectués à l'aide d'une grille d'entretien. Cette grille, intitulée *« Connaissance et usages des TIC au CDI »*, comportait quatre parties. L'une concernait les notions générales d'informatique des élèves, une autre abordait la connaissance des logiciels documentaires et les deux dernières portaient sur les cédéroms et Internet. Il s'agissait de mieux appréhender les compétences et les différents usages des jeunes en matière d'outils informatiques présents au CDI.

Par ailleurs, des observations au CDI ont porté à la fois sur la mise en place du réseau Internet et sur son usage pédagogique dans un cadre interdisciplinaire.

## 3. RÉSULTATS

De par la méthodologie de l'étude, qui faisait à la fois appel à des entretiens, questionnaires et observations menés lors de visites régulières pendant plus d'une année scolaire, les résultats de l'étude permettent d'avoir une première idée des usagers et usages des TIC dans un CDI de collège rural.

## 3.1. Le contexte : le CDI, son personnel et ses activités informatiques

### *3.1.1. Le CDI : espace et équipement informatique*

Le collège est un petit établissement qui compte un peu plus de six cents élèves.

#### *L'espace CDI : le local et le fonds documentaire*

Le CDI, d'une superficie de 120 m2, se divise en trois salles différentes et contient 36 places assises. Il est ouvert cinq jours par semaine, soit 40 heures.

2 000 ouvrages constituent le fonds documentaire. Il s'agit de livres de fiction, d'ouvrages documentaires, de dictionnaires et encyclopédies, de dossiers documentaires, etc. Par ailleurs, le centre est abonné à douze revues et deux journaux. Il possède également quelques diapositives, vidéos et cédéroms.

#### *Le matériel informatique présent au CDI*

Le CDI est équipé de huit ordinateurs, sept à la disposition des élèves et un pour le professeur-documentaliste. Il semble bien équipé comparé à une enquête effectuée en janvier-février 1998 (Duarte C., 1998) sur la formation aux TIC des professeurs-documentalistes et leurs pratiques pédagogiques dans ce domaine. En effet, les résultats révélaient que les CDI étaient en moyenne dotés de trois à quatre ordinateurs.

Trois ordinateurs sont munis du logiciel documentaire BCDI, six d'un lecteur de cédérom et quatre sont connectés à Internet. Outre BCDI, le CDI possède comme logiciels : Works, Word, Memoweb, Frontpage, etc. Enfin, deux imprimantes sont disponibles, ainsi qu'une réception satellite. Connecté à Internet, le CDI est également relié à un réseau local.

#### *Le cas d'Internet et de ses difficultés de connexion*

Depuis 1997, le collège est connecté à Internet. Mais des difficultés d'ordre matériel et financier entraînent des retards d'usages pédagogiques.

En fin d'année scolaire 1997-1998, le documentaliste disait n'avoir pas pu former les élèves à l'usage du réseau car un seul poste était connecté. Et, en début d'année scolaire 1998-1999, il ne pensait commencer la formation qu'à partir du mois de janvier : une décision budgétaire modificative pour l'achat de nouveau matériel ayant retardé l'équipement.

Le coût de la connexion constitue un problème majeur. D'après le documentaliste, l'idéal serait un forfait annuel de style 150 jours par an de connexion. Il pense faire travailler les élèves en Intranet. Mais se pose le problème de savoir si le fait de rapatrier des sites sur le serveur local est légal.

### *3.1.2. Le professeur-documentaliste et sa formation*

Le documentaliste est un homme d'une quarantaine d'années. Pour exercer ses fonctions, il est aidé d'un professeur stagiaire et d'un aide éducateur.

### *Sa formation initiale*

Il a suivi plusieurs formations initiales de niveau supérieur sanctionnées par des diplôme : maîtrise d'espagnol et DUT de documentation ; il est certifié de lettres.

Il a pratiqué pendant dix ans en tant que professeur de lettres. Il s'en est lassé et a voulu changer de discipline tout en restant dans l'enseignement. Je cite : *« Je suis resté professeur de lettres pendant dix ans. Mais j'en ai très vite vu les limites et j'ai donc voulu exercer autre chose. »*

Depuis 1987, il est documentaliste. Il exerce dans le collège étudié depuis 1992.

### *Sa formation continue*

Il a véritablement débuté sa formation aux TIC au moment de sa mutation dans l'établissement. Il a suivi plusieurs stages de formation continue organisés par la MAFPEN. Aujourd'hui, les enseignants viennent lui demander des renseignements en informatique. Il se déclare « personne ressource » du collège.

Il déplore que les formations continues ne soient pas plus longues. Par ailleurs, il trouve regrettable que les enseignants préfèrent choisir des stages disciplinaires plutôt qu'informatiques. D'après lui, il faudrait pouvoir effectuer deux stages dans l'année, l'un sur une discipline, l'autre en nouvelles technologies.

## *3.1.3. Les usages pédagogiques d'Internet au collège*

### *Quelques projets au sein du collège*

Mes entretiens avec les différents acteurs du collège ont permis d'avoir des renseignements sur deux projets pédagogiques lancés sur Internet. Le premier concerne la mise à jour du site du collège. Quant au deuxième, il s'agit d'un projet mené par la professeur stagiaire en documentation dans le cadre d'un club Europe.

#### *Le site Internet du collège*

Le site Internet du collège existe depuis 1998-1999. Cette année, afin de le développer, l'établissement a lancé une politique de club le lundi et le mardi entre 11 h 30 et 12 h 30. Mais d'après l'équipe pédagogique, ce sont toujours les mêmes élèves qui participent aux différents clubs du collège. En octobre, bien que certains élèves aient commencé à travailler sur une plaquette touristique, le site du collège n'a pas encore été transformé.

#### *Le club Europe sur Internet*

Dans le cadre de son mémoire professionnel, la professeur stagiaire désirait étudier l'acquisition de savoirs documentaires par la réalisation d'une exposition et de comparer les savoirs mis en œuvre lors d'une exposition classique et d'une exposition électronique. Elle a envisagé de mener cette étude dans le cadre du club Europe. Lors d'une interview au mois de novembre, elle disait : *« Ce club me permet de faire une comparaison en faisant une exposition traditionnelle et à côté de ça d'alimenter le site Internet, de rechercher des informations sur le réseau, d'échanger des correspondances entre pays européens, etc. Cela me permet donc de mener une comparaison entre deux types de*

*travaux. Mais pour le moment ce n'est pas tellement déterminé.* » En janvier, elle annonçait avoir abandonné le travail sur Internet et ne plus se consacrer qu'à la réalisation de panneaux d'exposition. Les deux principales causes de cet abandon étaient le manque de temps et de motivation des élèves. En juin, l'exposition était visible au CDI.

### *Une recherche à la suite d'un voyage en Espagne*

À la suite d'un voyage à Tolède, des élèves de troisième ont eu à rechercher des sites sur l'Espagne, à les récupérer puis à remplir un questionnaire. Ce travail a été effectué en salle informatique sous l'égide du professeur d'espagnol et du documentaliste. Deux séances d'une heure lui ont été consacrées.

Lors de la première séance, le documentaliste a expliqué en quelques minutes les possibilités d'Internet, la façon de récupérer des documents. Puis, il a dicté différentes adresses de moteurs de recherche où les élèves sont susceptibles de trouver des sites. Par groupe de deux, les élèves ont alors recherché des sites et ont copié les plus intéressants sur le serveur du collège. Lors de la deuxième séance, ces sites, placés sur Intranet, ont servi aux élèves à remplir un questionnaire. Chaque groupe avait en sa possession un questionnaire différent. Il portait sur une ville ou une région visitées lors du voyage et comportait de cinq à neuf questions. À la fin du questionnaire, les élèves devaient noter les fichiers utilisés pour obtenir les réponses.

Lors de la première séance, deux groupes composés respectivement de huit et quinze élèves ont été observés. Par contre, seul le groupe de huit élèves a pu être examiné lors de la deuxième heure de recherche.

Les résultats de ces observations sont intéressants à plusieurs titres. Ils permettent à la fois d'observer le déroulement d'une recherche sur Internet par des adolescents non initiés et d'analyser les comportements des enseignants et des élèves lors de cette recherche. Deux séances ont fait l'objet de mon attention.

La première séance de recherche se scinde en deux parties.

Une première phase où le documentaliste explique succinctement comment fonctionne Internet, il l'appelle : *« un petit cours de présentation »*. Il y énumère les applications du réseau, à savoir la messagerie électronique, les news, les forums de discussion, le *chat* qui signifie en anglais discuter, le web et les serveurs FTP. Puis, il montre comment se connecter à Internet au moyen de l'icône prévu à cet effet, *« le petit phare Nescape navigateur »*. Enfin il aborde l'Intranet où sont consultables un ensemble de sites sur le serveur du collège et non plus directement sur Internet. Cela évite, dit-il, *« les coûts de communication trop chers ainsi que les saturations de réseau »*. À la fin de la présentation, les élèves reçoivent des documents sur *« Comment utiliser Internet ? »*. Le documentaliste leur conseille de les garder précieusement car ils seront utiles pour leurs prochaines recherches.

La deuxième partie de la séance est la recherche sur le web. Les élèves, par groupe de deux, consultent les sites espagnols et rapatrient les plus intéressants sur le serveur du collège. Le documentaliste les guide en leur indiquant les moteurs de recherche où ils peuvent chercher des documents. Il leur explique que suivant les moteurs de recherche

utilisés les réponses ne seront pas les mêmes, *« c'est un peu comme si vous preniez trois dictionnaires différents ou trois guides touristiques »*. Parallèlement à leur consultation d'Internet, les collégiens ont à remplir une fiche de recherche en indiquant le sujet de recherche choisi, les moteurs de recherche utilisés, les adresses des sites consultés et les noms de fichiers donnés aux documents sauvegardés.

Lors de la deuxième séance, le professeur-documentaliste commence en précisant certaines notions de documentation telles que les mots clés ou l'équation de recherche. Puis il indique la démarche de recherche à suivre lors de cette séance. Les élèves travaillent sur le réseau Intranet. Aidés de fichiers constitués par les documents rapatriés à la suite de la première séance, ils ont à remplir un questionnaire par groupe de deux. Plusieurs questions sur une région ou une ville espagnole leurs sont posées. Pour finir, ils doivent noter les fichiers utilisés pour trouver les réponses. Ainsi, les questions abordent à la fois les compétences informatiques mises en œuvre pour la recherche et les connaissances acquises en Espagnol.

## 3.2. Le point de vue et les pratiques pédagogiques des enseignants

### *3.2.1. Les objectifs et les attentes du documentaliste en matière d'informatique*

#### *Son opinion quant à l'intégration des TIC dans l'enseignement*

D'après le professeur-documentaliste, l'intégration des TIC dans l'enseignement est passée par deux révolutions. La première est, dit-il, *« celle de l'informatisation où de nombreux enseignants ont appris à utiliser l'ordinateur et à ne plus s'en passer. La deuxième révolution, en cours, est celle de l'arrivée d'Internet »*. Il pense que bientôt, tout comme pour l'informatique, élèves et enseignants ne pourront plus travailler sans le réseau.

Selon lui, l'inconvénient est pour les enseignants de disciplines de démystifier l'usage de l'ordinateur. Le rôle du documentaliste est de les aider à le faire. Une fois cette étape franchie, les enseignants sont en mesure de passer à la phase d'appropriation proprement dite de l'informatique. Quant aux élèves, il existe une discordance entre ceux qui ont un ordinateur à la maison et ceux qui n'en ont pas. Par ailleurs, selon lui, les jeunes ont tendance à croire, que *« sur les cédéroms et Internet, il y a toutes les informations possibles et inimaginables et que toutes sont vraies »*. L'enjeu actuel est donc de leur faire acquérir un esprit critique.

#### *Ses usages pédagogiques d'Internet*

Le professeur-documentaliste est enthousiaste face à l'arrivée d'Internet au CDI. Il a déjà dans l'idée de nombreux projets pédagogiques en collaboration avec des enseignants de disciplines. Il a néanmoins conscience que l'utilisation pédagogique d'un tel réseau exige des efforts.

La principale difficulté est celle de l'adéquation entre les documents mis sur Internet et le public qui les consulte. En effet, sont-ils toujours adaptés à des collégiens ? En naviguant sur Internet, le documentaliste s'est très vite rendu compte que les sites

susceptibles d'avoir un intérêt pédagogique pour les élèves sont souvent des bases de données ou des sites universitaires difficilement utilisables au collège. Il espère qu'éditeurs et Ministère vont très vite s'apercevoir de la lacune et la combler en créant des sites accessibles aux collégiens. À ce sujet, il dit *« un des avantages, par exemple, des sites élèves dans les collèges est qu'ils sont accessibles à d'autres collégiens, car écrits dans leur langue. Le problème des sites comme l'INSEE ou la communauté européenne, c'est qu'ils sont trop compliqués pour les élèves et souvent l'obstacle de la langue anglaise vient s'y ajouter. Je crois que si l'on utilise Internet avec des élèves, il faut cibler des sites faits pour eux. »*

Par contre, d'après lui, l'un des grands avantages du réseau est qu'il permet un travail interdisciplinaire.

### *3.2.2. Les expériences vécues et les projets du professeur- documentaliste*

#### *Les expériences vécues l'an dernier*

L'année dernière, les élèves n'ont pas pu consulter Internet car il n'y avait qu'un poste de branché au collège. Seul le documentaliste a navigué sur le réseau pour aider enseignants et élèves à préparer des voyages. Lors d'entretiens, il a notamment abordé l'anecdote d'un voyage en Espagne qui devait être repoussé en raison d'une épidémie de méningite. Grâce à des recherches et des échanges de messages électroniques sur Internet, le séjour a pu s'effectuer en temps et en heure ; il raconte : *« Afin de permettre à des élèves de partir en toute sécurité en Espagne, j'ai essayé de téléphoner à différents services espagnols mais sans résultats. J'ai alors utilisé Internet et plus particulièrement la messagerie électronique. En effet, j'ai envoyé un message à la mairie de Madrid qui m'a aussitôt répondu en me disant que les cas de méningite ne concernaient qu'un ou deux quartiers ouvriers. Les enfants ont pu alors partir en toute tranquillité. »* Par ailleurs, pour la préparation d'un voyage dans les Asturies le documentaliste a contacté, toujours par messagerie électronique, un organisme scolaire de la région. Cet organisme lui a envoyé une documentation qui, une fois rapatriée et retravaillée, est devenue un guide de voyage distribué à tous les élèves.

#### *Les projets pour l'année scolaire en cours (1998-1999)*

En début d'année scolaire, l'objectif principal du documentaliste était de sortir de l'exposition classique sur papier Canson et de préparer des expositions virtuelles sur le site Internet du collège. Les expositions, faites au moyen du logiciel Power Point, permettraient à la fois de former les élèves à Internet et de mener un travail interdisciplinaire en impliquant les enseignants de disciplines dans l'usage des nouvelles technologies.

Au troisième trimestre plusieurs postes sont connectés au réseau, il est alors possible de proposer une initiation aux collégiens. Dans un premier temps, cette formation s'effectuera hors ligne en présentant aux élèves les différentes possibilités qu'offre Internet. Puis elle sera développée dans le cadre de projets pédagogiques précis. Toutes les classes qui auront un projet pédagogique recevront une formation. Ce projet pourra être la préparation à une sortie ou à un voyage scolaire. Dans le cadre d'un voyage en Provence, il est par exemple question de mettre sur le site du collège des travaux d'élèves.

Ce travail serait mené en interdisciplinarité avec un professeur de français, d'histoire-géographie, de SVT et le documentaliste. La mission de ce dernier étant de chercher des sites sur le sujet concerné pour ensuite les présenter aux élèves. Des recherches ont déjà été menées sur la Provence Romaine mais sans résultat satisfaisant. Le documentaliste raconte : *« On a envoyé un message à la liste de diffusion CDIDoc mais il est resté sans réponse. J'ai même contacté le CRDP d'Aix-Marseille pour voir si des établissements scolaires avaient créé des pages Internet sur la Provence Romaine mais apparemment non. Les élèves ont alors travaillé sur le cédérom Hachette multimédia mais ils ont seulement trouvé des renseignements sur les villes. »*

### *3.2.3. Le documentaliste et l'enseignant d'espagnol*

Lors des deux séances de recherche documentaire sur Internet menées par des élèves de troisième, j'ai pu observer les activités de l'enseignante d'espagnol et du professeur-documentaliste. Ceux-ci me sont apparus différents pour plusieurs raisons.

#### *Le professeur-documentaliste*

Le professeur-documentaliste, tout à fait à son aise, mène la séance de recherche. En multipliant ses fonctions, il revêt en quelque sorte plusieurs identités. Tout d'abord, il se conduit comme un enseignant de discipline lors d'une leçon. En effet, en début de première séance, il donne l'apparence d'exposer un cours dont le sujet serait Internet, puis comme pour des travaux pratiques de sciences physiques ou de biologie, il fournit aux élèves la démarche à suivre pour effectuer une recherche. Il les guide et répond à leurs questions sans hésiter. D'autre part, il se conduit comme un professeur de documentation qui explique notamment lors de la deuxième séance à ses élèves ce que sont les mots clés et les équations de recherche. Face à ces deux constats, on peut relancer le débat de savoir si la documentation est ou n'est pas une discipline d'enseignement ? Le professeur-documentaliste apparaît également comme un professeur de technologie puisqu'il indique aux élèves comment fonctionnent les ordinateurs et Internet. Enfin, grâce à ses compétences en langue espagnole, il est en mesure d'aider les adolescents à traduire des textes.

#### *L'enseignante d'espagnol*

L'enseignante de discipline, quant à elle, semble être une spectatrice qui intervient de temps en temps quand les élèves l'interpellent. Elle apporte surtout ses connaissances en espagnol, celles sur l'utilisation d'Internet étant pratiquement nulles, avoue-t-elle. Toutefois, elle est prête à aider les élèves en toute circonstance. Lorsqu'ils lui demandent son soutien, elle intervient aussitôt. Mais sur des questions de recherche documentaire ou de navigation Internet, l'enseignante demande toujours l'aide du professeur-documentaliste.

Ainsi, lors des deux séances, il semblerait que le professeur-documentaliste transmette ses compétences dans les différents domaines que sont la documentation, les nouvelles technologies ou même l'espagnol, l'enseignant de discipline n'ayant finalement qu'un rôle de surveillant.

## 3.3. Les élèves : pratiques et opinions

### *3.3.1. En troisième : pratiques d'Internet lors d'une recherche documentaire disciplinaire*

Les collégiens, bien que plus ou moins excités voire dissipés par l'attrait d'effectuer un travail sur Internet en petits groupes, se montrent intéressés par la recherche. Ils effectuent cette recherche en semi-autonomie, puisqu'ils sont aidés du documentaliste et de l'enseignante d'espagnol. N'ayant que peu de pratique du réseau, ils posent beaucoup de questions aux documentalistes. Toutefois, ils assimilent très vites les connaissances. Certains, à l'insu de leurs professeurs, naviguent sur des sites musicaux ou de voitures. En effet, les élèves changent très rapidement d'adresses électroniques. Ils les dissimulent, avec habileté, au moyen des icônes. Le problème de la surveillance des adolescents lors des consultations est ainsi mis en avant. Comment les empêcher d'aller naviguer n'importe où sur le réseau ?

Le bilan de leur recherche, effectuée sur une durée de deux heures, semble satisfaisant aux élèves autant du point de vue de la manipulation d'Internet que des connaissances acquises en espagnol. Tous ont rapatrié différents sites, ouvert les fichiers sur Intranet et répondu aux questionnaires. Ils ne seront, peut-être, pas capables de refaire dans sa globalité une telle recherche mais la plupart, en effectuant leurs premiers pas sur le réseau, auront acquis les premières démarches à effectuer pour consulter les sites.

### *3.3.2. Opinions générales sur les TIC*

Des entretiens menés avec une quinzaine d'élèves, toutes classes confondues, ont permis de mieux connaître les pratiques et les opinions des collégiens dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

#### *Pratiques et connaissances des TIC*

##### *L'informatique à la maison*

Seul un quart des collégiens interrogés possède un ordinateur chez lui. Tous utilisent le traitement de texte. Un seul élève de sixième évoque le tableur et la navigation sur Internet. Il dit également manipuler fréquemment des cédéroms tels que le Louvre ou l'encyclopédie Hachette. Deux adolescents avouent jouer de temps en temps avec. La majorité a appris à manipuler l'ordinateur, seuls ou à l'aide de proches comme les frères et sœurs ou les parents. Aucun n'a suivi des cours privés d'informatique.

##### *Une faible connaissance et pratique du logiciel BCDI*

Le logiciel de recherche documentaire du collège est BCDI. D'après les entretiens, les élèves semblent peu le connaître. À la question *« savez-vous ce qu'est un logiciel de recherche documentaire ? »,* la majorité répond par l'affirmative mais se trompe dans la définition. Les jeunes confondent logiciel de recherche documentaire et cédérom encyclopédique. Quelques uns pensent que le logiciel de recherche documentaire du CDI est le cédérom Axis. Lorsque je leur donne le nom du logiciel, BCDI, la grande majorité sait de quoi il s'agit. Une élève de quatrième le définit ainsi : *«Il y a tous les livres du CDI enregistrés dedans et si on en veut un on peut taper le titre et l'auteur et*

*on a la liste des livres. »* Un élève de sixième se rappelle avoir suivi une initiation à son utilisation, en début d'année scolaire, avec le professeur-documentaliste. Au moment de l'enquête, il disait l'utiliser régulièrement pour rechercher des livres à emprunter. Les élèves des classes supérieures interrogés se rappellent avoir suivi cette initiation mais peu consultent le logiciel BCDI. Ils préfèrent regarder directement sur les rayonnages.

*Un usage irrégulier des cédéroms*

Tous les collégiens interrogés connaissent les cédéroms et savent en donner une définition plus ou moins claire. La plupart estiment que ce sont des disques compacts qui fonctionnent seulement sur ordinateur et qui contiennent des informations d'ordre divers. Les adolescents qui en ont chez eux les utilisent régulièrement. Par contre, la majorité ne regarde pas ou peu ceux du CDI. Elle utilise les encyclopédies et dictionnaires électroniques pour des recherches documentaires demandées par des enseignants. Un seul élève de sixième dit parcourir, fréquemment et pour son propre plaisir, un atlas du CDI. Un élève de quatrième se rappelle, les années précédentes, avoir consulté l'encyclopédie Axis. Il a aussi eu l'occasion de remplir des Quizz que le documentaliste propose lorsque les jeunes consultent des cédéroms pour se distraire. Ainsi, au sein même du collège, les élèves exploitent peu les cédéroms. Il semblerait que s'ils ne les manipulent que rarement pour leurs loisirs, ils les consultent plus volontiers pour des recherches documentaires disciplinaires. Par contre, chez eux, ils disent en avoir une pratique régulière.

*Internet : un réseau de communication encore peu exploité*

Tous les élèves ont entendu parler d'Internet. Toutefois, la plupart ne savent pas le définir concrètement. Les définitions, bien que pour la plupart exactes, restent très vagues. Un élève de sixième, qui a chez lui Internet, pense qu'il s'agit d'*« un serveur servant à se documenter sur ce qui se passe dans le monde »*. Une élève de quatrième le définit comme *« un réseau informatique pour communiquer »*. Deux collégiens, de deux groupes différents, font le parallèle entre Internet et la télévision. D'après eux, Internet permet de regarder la télévision. L'un dit : *« Si on veut faire des recherches, si on a pas vu les informations hier soir à la télévision eh bien on regarde sur l'ordinateur, on a tout ce qui s'est passé. »* L'autre pense que *« l'on peut passer des commandes, regarder la télévision et tout faire dessus »*. Les quatre élèves de CPA interrogés considèrent qu'Internet a pour unique vocation de *« passer des commandes »*. Pour eux, il est donc un catalogue de vente par correspondance. Toutefois, la plupart des collégiens estiment que l'on peut y trouver toutes les informations désirées.

Les élèves ne manipulent que rarement Internet. Le seul collégien qui a Internet à son domicile ne peut l'utiliser que sous l'autorisation de ses parents et pour une durée limitée. Au collège, il a consulté le site de l'établissement après que le documentaliste ait fait part de son existence et proposé de participer au développement du site. Il avoue avoir commencé à créer un dossier sur un château de Médoc pour l'ajouter au site. Mais il n'a pas eu le temps de le finir : *« J'avais commencé mais j'ai d'autres choses à faire. »* Une élève de quatrième raconte avoir utilisé Internet en cours de technologie

pour rechercher des informations sur la planète Mars. Les quatre élèves de CPA interrogés savent qu'Internet est présent au CDI mais n'en voient pas l'utilité.

Ainsi si les élèves connaissent de nom les technologies de l'information et de la communication, ils ont du mal à en donner une définition précise. D'ailleurs, aucun ne connaissait la signification du sigle TIC. De par les médias ou les proches, ils ont entendu parlé des différents outils mais peu les exploitent réellement. D'autre part, beaucoup confondent les outils entre eux. Ils ne font pas, par exemple, clairement la distinction entre cédérom et logiciel installé sur l'ordinateur.

### *Opinions des collégiens*

Les élèves émettent peu d'opinions sur les technologies de l'information et de la communication. Aux questions posées, ils sont restés vagues voire silencieux.

L'informatique semble faire partie de leur quotidien mais contrairement à la télévision sur laquelle ils émettent largement leur opinion, les ordinateurs ne font pas l'objet de commentaires. Ils disent seulement s'ils l'utilisent ou non. Seuls les quatre élèves de CPA interrogés disent ne pas trop aimer l'informatique. On peut alors se demander si ce jugement a un lien avec leurs difficultés scolaire ? L'ordinateur étant, peut-être, un objet d'apparence trop complexe pour eux, ils ne veulent pas apprendre à le manipuler. Le peu d'attrait pour cet outil serait alors l'alibi qui justifierait leur manque de pratique, voire de connaissance.

En ce qui concerne Internet, un élève de sixième, qui affirme en avoir un usage régulier, regrette de ne pas toujours trouver les informations souhaitées. Il dit : *« j'aime bien Internet mais chaque fois que je veux aller quelque part ça ne va pas là où je veux aller. »* En fait, il semble se perdre au niveau de la navigation. Les autres élèves, peut-être par leur manque de pratique, n'émettent pas d'avis. Sur la connaissance et l'opinion du site du collège, par exemple, une élève dit l'avoir consulté une fois et trouvé *« ça pas trop mal »*. À la question *« le fait que tous les élèves du monde entier puissent voir ton collège, cela ne te fait rien ? »*, elle répond *« heu... non ! »*.

Ainsi pour ces élèves, nés dans une société informatisée, les technologies font partie de leur quotidien. Ils semblent les subir plus qu'ils ne les utilisent. Pour eux, l'ordinateur avec des jeux est agréable mais l'ordinateur dans un cadre scolaire, voire parascolaire est plus ou moins ennuyeux. De la sorte, la télévision considérée comme source de divertissement semble, du moins pour l'instant, garder l'avantage devant l'ordinateur.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Cette étude avait pour but à la fois d'observer et d'analyser la diffusion, puis les usages pédagogiques d'Internet dans un collège de zone rurale, et d'interroger des élèves sur leurs connaissances, pratiques et opinions des TIC.

L'équipement du collège au réseau semble avoir connu quelques déboires. En effet, des problèmes d'ordre matériels, financiers et de compétences des différents acteurs, que ce soient des enseignants ou des techniciens, ont entraîné des retards de connexion.

L'équipement a débuté en début d'année scolaire 1997 et s'est réellement terminé en janvier 1999.

Le rôle des enseignants dans la diffusion d'Internet dans l'établissement semble primordial. Ainsi le professeur de technologie, dans le cadre du programme d'enseignement des quatrièmes, a proposé à ses élèves un devoir noté sur la planète Mars. Ce devoir a été effectué par recherche documentaire sur Internet. Par ailleurs des enseignants de différentes disciplines proposent aux élèves des recherches sur Internet. Ce sont souvent des travaux menés dans le cadre d'un voyage ou d'une visite d'un musée. Dans ces cas-là les enseignants demandent toujours l'aide du documentaliste. Un travail interdisciplinaire se met alors réellement en place et le documentaliste devient un partenaire du projet pédagogique. D'autre part, il fournit l'accès au réseau mais aussi ses compétences en matière de recherche documentaire sur Internet. Grâce à ses connaissances en informatique, il est également considéré comme la personne ressource du collège en matière de TIC. Enfin mon étude montre que le documentaliste est en grande majorité le moteur des usages pédagogiques d'Internet. En effet, aidé de collègues, il a créé et développé le site du collège. Aujourd'hui, il invite les élèves à en faire de même pendant les heures de permanence. De même, sans lui, par le manque de compétences techniques des enseignants de disciplines, la plupart des recherches documentaires ne pourraient pas avoir lieu.

Les usages d'Internet au sein du CDI semblent en bonne voie de développement. Les élèves l'utilisent déjà en grande majorité dans le cadre de travaux menés en cours. Mais peu d'entre eux vont, par eux-mêmes, consulter le réseau. D'après les entretiens, ce phénomène viendrait du manque d'information des adolescents. Ils ne seraient pas tous mis au courant des possibilités d'accès à Internet. Développer des actions d'information par voie orale ou avec des bulletins écrits suffirait-il à inciter les élèves à utiliser le réseau ? Par ailleurs, si cet usage devait se répandre, le problème de l'accès libre, restreint, voire dirigé d'Internet se poserait. De combien de temps les élèves disposeraient pour naviguer sur le réseau ? Quels sites pourrait-on les laisser consulter ? D'autre part, si le travail s'est essentiellement focalisé sur l'usage du réseau pour des recherches documentaires et donc sur l'usage du Web, il serait intéressant d'enquêter sur les usages du courrier électronique ou sur la création de sites. ■

## RÉFÉRENCES

Chapron Fr. (1999). *Les CDI des lycées et collèges*, Paris : PUF (Éducation et Formation, L'Éducateur), 237 p.

Dizambourg B. (1996). « Éditorial : Internet dans le monde éducatif », *in* : CNDP-DIE.- *Les dossiers de l'Ingénierie Éducative*, n° 24, décembre 1996, 63 p.

Duarte C. (1998). « Les documentalistes de collège et les TIC », *Inter-CDI*, n° 156, novembre-décembre 1998, p. 75-78.

M.E.N. (1999). « Le collège des années 2000. Texte d'orientation. Présentation des mesures », *Bulletin Officiel*, n° 23 du 10 juin 1999.

Morizo Cl. (1997). « Une mutation documentaire et professionnelle », *Les Dossiers de l'Ingénierie éducative*, n° 25, CNDP-DIE, 66 p.

Pouzard G. (1997). Rapport sur l'utilisation du multimédia dans les enseignements, *Rapport officiel de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale*, (chap. 5 : les technologies de la communication et l'école, seconde partie : utilisation du multimédia dans les enseignements), p. 367-371.

## NOTE

1. L'étude s'inscrit dans un travail de thèse sur les usages éducatifs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans des CDI de collège, dirigée par le professeur Georges-Louis Baron.